

**FONDATION POUR LA RECHERCHE MÉDICALE**  
**LISTE DES CHERCHEURS SOUTENUS À LYON EN 2017\***

---

<b>PROGRAMME "ESPOIRS DE LA RECHERCHE"</b>	
<b>AIDE AU RETOUR EN FRANCE</b>	
Aider les jeunes chercheurs à des moments clés de leur parcours, c'est assurer la pérennité d'une recherche médicale française de qualité. La Fondation a mis en place l'appel à projets « Aide au retour en France », qui vise à soutenir les chercheurs formés dans l'hexagone durant leur doctorat de sciences, ayant passé deux ans à l'étranger et souhaitant revenir en France notamment en vue du passage des concours de titularisation au sein des grands organismes français. Un financement de 67 200 € par an pour une durée de 2 ans ou 3 ans leur est alloué à cette fin.	
Xavier GAUME	Lyon
Pol GRASLAND-MONGRAIN	Lyon
Maria OUZOUNOVA	Lyon
<b>CONTRAT DOCTORAL FRM</b>	
L'appel à projets « contrat doctoral » a été mis en place en 2016 pour renforcer le soutien de la FRM à la formation des jeunes chercheurs et ainsi assurer la relève de la recherche médicale. Ce financement est de 102 024 € sur 3 ans. Il est proposé à de jeunes scientifiques pour préparer des travaux de thèse. Il a été élaboré en partenariat avec les écoles doctorales en biologie-santé qui ont présenté à la FRM un ou deux candidats très prometteurs.	
Laura CAMUS	Lyon
<b>POSTE DE THÈSE POUR INTERNES OU ASSISTANTS</b>	
L'appel à projets « Poste de thèse pour internes et assistants » est destiné à financer des projets de recherche dans le cadre d'une thèse de sciences durant 2 ou 3 ans. Cette aide s'adresse à des candidats titulaires d'un Master 2 recherche et d'une thèse d'exercice en médecine, pharmacie, odontologie ou de vétérinaire. Son montant s'élève à 50 004 € par an pour un interne ou un ancien interne et à 60 000 € par an pour un chef de clinique assistant ou un assistant hospitalo-universitaire.	
Sylvain CARRAS	Oullins
Alexandre CHASSARD	Villeurbanne

FIN DE THÈSE – SCIENTIFIQUE	
<p>Le doctorat sanctionne la réalisation d'un travail de recherche original, une première étape dans la carrière d'un chercheur. La durée de la thèse est généralement de 3 ans mais en sciences de la vie et de la santé, une prolongation de 6 mois à un an s'avère souvent nécessaire pour finaliser des expériences dont les résultats pourront faire l'objet d'une publication dans une revue scientifique. Dans ce cadre, la Fondation finance la 4e année de la thèse de sciences de doctorants, pour un montant de 34 000 € pour un an.</p>	
Julien BENISTANT	Ecully
Clémence HOCQUET	Lyon
Kep Kee LOH	Bron
Chryslène MERCY	Lyon
STAGE POST-DOCTORAL EN FRANCE	
<p>L'appel à projets « Stage post-doctoral en France » vise à financer le premier post-doctorat, une étape clé dans la carrière d'un chercheur qui permet au jeune docteur d'acquérir une expérience complémentaire de recherche de haut niveau. Le post-doctorat est aujourd'hui un passage obligatoire pour devenir chercheur. Le financement est effectué pour une période de 2 ou 3 ans à hauteur de 50 004 € par an.</p>	
Jessika CONSUEGRA BONILLA	Lyon
Alberta PALAZZO	Lyon
ÉQUIPE LABELISÉE FRM	
<p>Le label « Équipe FRM » a été créé pour financer dans la durée des équipes de recherche fédérées autour de projets susceptibles d'avoir de fortes retombées en matière de santé. Les chercheurs les plus aguerris trouvent ainsi en la Fondation un solide partenaire : elle les finance pendant 3 ans pour un montant compris entre 200 000 et 400 000 €. Le label « Équipe FRM » est aussi devenu un véritable passeport d'excellence qui constitue pour les chercheurs un levier considérable pour obtenir d'autres fonds.</p>	
Mathias FAURE	Lyon
Jerome HONNORAT	Lyon
Samir MERABET	Lyon
Virginie PETRILLI	Lyon
Pierre SAVATIER	Bron
AMORÇAGE DE JEUNES ÉQUIPES	
<p>L'appel à projets « Amorçage de jeunes équipes » a pour but de faciliter l'installation de nouvelles équipes de recherche en France. Il procure à de jeunes et talentueux chercheurs les moyens de commencer leurs travaux en attendant le déclenchement de financements institutionnels. À la clé pour les projets retenus : un budget de 300 000 € maximum sur 2 ans, dont 200 000 € maximum la première année.</p>	
Jonathan ENRIQUEZ	Lyon

**\* Ces chiffres correspondent aux attributions hors prix scientifiques et de recherche, subventions aux laboratoires des membres du Conseil scientifique, fondations abritées de chercheurs, certaines attributions hors programmes et tiennent compte des renoncements au 31 décembre 2017.**